

2-Méthylbutan-2-ol
L-F-T
Danger

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 102 151
Nom commercial : Méthyl-2-butan-2-ol
Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Classification CE

: F; R11
 Xn; R20
 Xi; R37/38

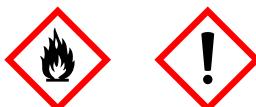
Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)
Classe de danger et code de catégorie

- Dangers physiques
- Dangers pour la santé

: Liquides inflammables - Catégorie 2, Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
 : Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement

: Danger
 : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 : Provoque une irritation cutanée.
 H332 : Nocif par inhalation.
 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

- Conseils de prudence

- Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P261 : Éviter



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 4

Date : 9 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

2-Méthylbutan-2-ol

L-F-T

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- Intervention

de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
: P304+P340+P312 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
2-méthyl-2-butanol	: 100 env. %	75-85-4	200-908-9	603-007-00-2	----- F: R11 Xn; R20 Xi; R37/38 ----- Flam. Liq. 2 (H225) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation

: Administrer de l'oxygène et une assistance respiratoire si nécessaire.
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau

: Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.

- Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion

En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Prévention

: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Conserver à l'abri de la chaleur.

Moyens d'extinction

- Adéquats

: Poudre.
Mousse.
Dioxyde de carbone.

Risques particuliers

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.
Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 4

Date : 9 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

2-Méthylbutan-2-ol

L-F-T

6. MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

: Ecartez toute source éventuelle d'ignition.

Précautions individuelles

: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Evacuer et restreindre l'accès.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027)
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.

Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

Manipulation

: Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter toute exposition inutile.

Stockage

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

Stockage - à l'abri de

: Produit oxydant.

Combustible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

: Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique

: Méthyl-2-butan-2-ol, alcool tert-amyle, tert-pentanol.

Etat physique

: Liquide.

Couleur

: Incolore.

Odeur

: Caractéristique.

pH

: (20 °C) : 6,0 (118 g/l à 20°C)

Poids moléculaire

: 88,15

Point de fusion [°C]

: -12

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

2-Méthylbutan-2-ol

L-F-T

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

T°d'ébullition initiale [°C]	: 102
Densité	: (20 °C) : 0,805
Densité de vapeur relative (air=1)	: 3,04
Viscosité à 25°C [mPa.s]	: 3,7
Solubilité dans	: Solvants organiques. : soluble. Eau. (20 °C) : 118 g/L
Point d'éclair [°C]	: 20
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 437
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1,2
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 9

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

: Chaleur.

Etincelles.

Flamme nue.

Matières à éviter

: Oxydants forts.

Comburant.

Métaux alcalins

Métaux alcalinoterreux

Réactions dangereuses

: Combustible.

Danger de feu/explosion.

Produits de décomposition dangereux

: Monoxyde de carbone.

Propriétés dangereuses

: Les vapeurs se mélagent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation

: Nocif par inhalation. Peut causer des difficultés respiratoires (toux, dyspnée...). Irritation du tractus respiratoire.

- Cutanée

: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.

Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant.

- Oculaire

: Irritation.

Risque de lésions oculaires.

- Ingestion

: L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

- Autre

: Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. (Effets narcotiques, céphalées, vertiges, asthénie, somnolence, voire coma).

: N'est pas supposé toxique.

Toxicité chronique

Effets mutagènes

: Les tests mutagéniques sont négatifs.

- Ames test

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 206.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 4

Date : 9 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

2-Méthylbutan-2-ol

L-F-T

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

: Algues : Desmodesmus subspicatus: CE50 : > 500 mg/l/72h.
Daphnies : Daphnia magna : CE50 : 540 mg/l/48h.
Poissons : Leuciscus idus CL50 : 2430 mg/l/48h
Eviter le rejet dans l'environnement.

Potentiel de bio-accumulation

: Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.

Informations sur l'élimination

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets

: Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eviter le rejet dans l'environnement.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name

: 1105 PENTANOLS, 3, II, ADR

- No ONU

: 1105

- I.D. n° : Transport terrestre

: 33

- ADR/RID

: Class : 3
Group : II

Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe

: UN-1105 Pentanols

- Code IMO-IMDG

: 3

- Classe

: II

- Groupe d'emballage

Transport aérien

- ICAO/IATA

: UN 1105 Pentanols

- IATA - Classe ou division

: 3

Groupe d'emballage IATA

: II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres

: Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R

: R11 : Facilement inflammable.

R20 : Nocif par inhalation.

R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 4

Date : 9 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

2-Méthylbutan-2-ol

L-F-T

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin
Règlement CE 1907/2006

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59